

CAP ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE

Rectorat

Division des examens
et concours

Dossier suivi par
Christelle LAÜGT
T 02 38 79 46 85

ce.dec6
@ac-orleans-tours.fr

21, rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

RAPPEL EPREUVE EP1

Les **deux fiches** relatives à la réalisation d'un soin au quotidien ainsi qu'à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages, doivent être **apportées en trois exemplaires chacune, le jour de l'épreuve** (un exemplaire pour le candidat ou la candidate et deux exemplaires pour le jury).

RAPPEL EPREUVE EP3

Pour les candidats inscrits et candidates inscrites **AVEC PROJET D'ACCUEIL REEL**, le projet doit être **apporté en trois exemplaires le jour de l'épreuve** (un exemplaire pour le candidat ou la candidate et deux exemplaires pour le jury).

IMPORTANT

- Conformément à la réglementation du CAP AEPE et aux indications du dossier CAP AEPE, les candidats et les candidates devaient retourner leurs documents de stage / expérience professionnelle au rectorat pour le 04 avril 2022 : annexe PFMP + justificatifs

Les candidats et candidates n'ayant pas retourné ces documents, ou pour lequel(le)s les documents n'étaient pas conformes, ne sont pas autorisé(e)s à se présenter aux épreuves correspondantes. La note de 0 leur sera attribuée automatiquement.

- Les candidats convoqués aux épreuves orales EP1A et EP3 devront prévoir de rester toute la demi-journée sur le site d'examen.
- Le document joint sur l'épreuve d'histoire-géographie-EMC ne concerne que les candidats inscrits à cette épreuve.